

Après la formation ? Le maintien des compétences !

After the training? Maintaining skills

Philippe CABARROT

Résumé

Face à l'inquiétante variabilité des pratiques et au nombre considérable d'erreurs médicales recensées, les patients et associations ainsi que les pouvoirs politiques expriment la demande explicite et légitime d'une exigence qualité/sécurité pour les soins dispensés et d'une garantie de maintien des compétences pour les professionnels. C'est l'objectif de la certification périodique - instituée réglementairement ou en voie de l'être dans la plupart des pays développés, et qui est maintenant obligatoire en France depuis le 1er janvier 2023. Cet exposé présente les principaux modèles existants ainsi que leurs limites. Nous décrivons surtout le modèle français maintenant à l'œuvre et insistons sur les facteurs de succès de ce dispositif. En effet, il s'agit davantage d'un changement de culture et de valeurs professionnelles que d'une simple modification légale. Les professionnels sont prêts à s'engager, sous réserve qu'il s'agisse de programmes de terrain, conçus par des pairs, adaptés aux spécificités et problématiques de leur discipline et qui apportent des améliorations concrètes. Il reste donc aux représentations professionnelles à construire de tels programmes (ou référentiels) qui concourront au maintien des compétences et à l'amélioration des pratiques. L'accréditation des médecins et équipes médicales pourrait faire partie de ces programmes.

Mots clés

- Evaluation des pratiques
- amélioration de la qualité
- Maintien des compétences

Abstract

Linked with the worrying variability of practices and the considerable number of medical errors identified, patients and associations as well as political authorities are expressing an explicit and legitimate demand for a quality/safety requirement for the care provided and a guarantee of maintenance of competence for professionals. This is the objective of periodic certification - instituted by regulation or in the process of being instituted in most developed countries, and which has now been compulsory in France since January 1, 2023. This presentation presents the main existing models as well as their limits. We mainly describe the French model now at work and insist on the success factors of this system. Indeed, it is more a change of culture and professional values than a simple legal modification. Professionals are ready to get involved, provided that these are acceptable and efficient programs, designed by peers, adapted to the specificities and problems of their discipline and which bring concrete improvements. It therefore remains for the professional representations to build such programs which will contribute to the maintenance of competence and skills and the improvement of practices. The accreditation of doctors and medical teams could be part of these programs.

Keywords

- Practices assesment
- Quality Improvment
- Maintenance of certification